

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 10 & 24 AVRIL 2022

FABIEN ROUSSEL

Fédération Environnement Durable
Jean-Louis Butré, président
3, rue des Eaux
Paris 75016
contact@environnementdurable.net

Paris, le 7 mars 2022

Monsieur le président,

L'énergie, la place des éoliennes terrestres et maritimes dans le mix énergétique français sont clairement exposées dans *La France des Jours heureux*, le programme que je porte pour l'élection présidentielle. Mes réponses, vous le verrez, s'affranchissent du questionnaire que vous m'avez envoyé, le caractère binaire des réponses par Oui ou Non ne permettant pas d'exposer mes positions avec un propos nuancé et à même de refléter mes propositions.

L'énergie est un poste de dépenses important pour l'ensemble des Françaises et des Français et pèse plus fortement sur les plus défavorisés. Dans le programme des Jours Heureux, j'affirme ma volonté de créer un pôle public de l'énergie en France 100 % décarboné, 100 % public (proposition n°25). Je proposerai alors, après vote du Parlement, la nationalisation d'EDF et d'Engie.

Je n'exclue aucune énergie. Nous devons prendre en compte leur bilan carbone depuis leur production jusqu'au produit final, leur impact sur la planète, leur nécessité sociale, leur pérennité y compris l'épuisement des métaux spéciaux appelés aussi « terres rares », leur coût pour les consommateurs du produit final.

Les énergies renouvelables sont un complément nécessaire pour une transition énergétique décarbonée rapide. Dans ce domaine, seule l'hydroélectricité est une énergie dite pilotable. Si l'éolien et le photovoltaïque sont des solutions comme les autres pour tendre à la transition énergétique, leur implantation doit être planifiée par l'État et portée par des sociétés 100 % publiques, sous maîtrise publique. Il n'est plus possible de déléguer à des sociétés capitalistes le développement de l'énergie renouvelable en France. Le surcoût du renouvelable est de 10,820 milliards d'euros pour 2021 pour les usagers. Je souhaite mettre fin à l'obligation d'achat des énergies renouvelables par EDF. Le premier ennemi de l'énergie renouvelable, c'est le capital et le néolibéralisme.

Proposer un acteur public et unique de l'énergie permet également de travailler à une meilleure concertation et co-construction des projets. Il n'est plus possible de bafouer le pouvoir des élus locaux et d'écraser les contestations locales. Une planification de l'éolien concertée localement aura lieu afin de prendre en compte l'acceptabilité sociale des nouveaux projets de ce type. Pour autant, le mix énergétique que je porte se compose de l'alliance du nucléaire et des énergies renouvelables, où les éoliennes terrestres comme maritimes devront nécessairement rester minoritaires. Les ENRi ne peuvent pas se développer en substitution au nucléaire. De plus, leur intermittence doit être compensée par des centrales à gaz ou au charbon (fortement émettrices de CO₂) tant que des moyens de stockage à grande échelle ne seront pas opérationnels.

Avec mes collègues parlementaires communistes, comme Jean-Paul Dufrègne et André Chassaigne, demandant de porter la distance minimale entre les éoliennes et les habitations de 500 à 1000 mètres, avec les élus locaux, nous sommes attentifs et agissons contre les possibles nuisances subies par les riverains des parcs éoliens. Ainsi, un dialogue devra être engagé avec les services de l'État compétents en la matière, les élus locaux et les associations de protection de l'environnement afin de proposer des mesures qui protègent le cadre de vie des habitants. Les législations en place devront être questionnées et auront l'obligation de répondre à de véritables enjeux scientifiquement documentés selon des études réalisées par les services de l'État. Les erreurs passées des gouvernements néolibéraux ne devront pas être répétées et la lumière sera faite sur les controverses comme celles qui existent autour du parc éolien marin développé sur le parc maritime public au large de de Saint-Brieuc par le géant espagnol IBERDROLA, par exemple.

Les éoliennes ont deux problèmes : leur portage privé et leur manque de planification. En plafonnant leur développement au maximum admissible techniquement pour la stabilité du réseau électrique et en plaçant leur installation et gestion dans les mains de l'État, nous arriverons à une intégration territoriale apaisée et cohérente des éoliennes. La transition énergétique ne peut se faire ni au détriment des réalités locales, ni dans le mépris des choix politiques et citoyens locaux.

L'usage des terres agricoles pour produire des combustibles comme les agrocarburants, la maîtrise nécessaire de la production de végétaux à destination de la méthanisation, les éventuels conflits d'usage de l'éolien terrestre et offshore avec des activités telles la pêche ou l'agriculture, l'utilisation de métaux et de terres rares – avec les troubles internationaux que peuvent engendrer leur exploitation – nécessite que l'État et la puissance publique jouent tout leur rôle d'impulsion, d'organisation, d'aménagement.

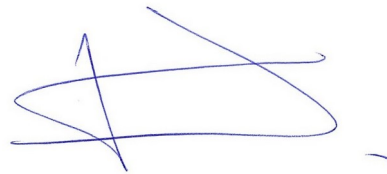
Le développement des énergies renouvelables va accroître la nécessité de développer les réseaux pour pallier l'intermittence, tout en assurant les solidarités territoriales. D'ores et déjà, les investissements sont évalués aujourd'hui à 69 milliards par Enedis et 33 milliards par RTE avec des impacts indéniables sur la facture des ménages.

La réindustrialisation de notre pays, dont nous avons besoin pour consommer des produits que nous fabriquons localement, nécessitera une production d'électricité beaucoup plus importante qu'aujourd'hui et disponible à tout moment. Cette planification industrielle doit permettre de donner de la visibilité aux entreprises de biens d'équipement et à leurs sous-traitants afin qu'ils puissent investir, et former une main d'œuvre qualifiée en fonction des besoins.

Le développement de ces énergies (électricité solaire et éolienne) devra s'inscrire dans des politiques publiques de filières cohérentes et pérennes et faire partie du service public de l'énergie. Celle-ci doit inclure le recyclage, notamment celui des pales d'éoliennes en fibre de verre qui est aujourd'hui très complexe.

Si nous voulons assurer notre souveraineté nationale et notre indépendance énergétique, alors que la crise sanitaire a fait apparaître notre dépendance à la mondialisation capitaliste, la France a tout intérêt à se doter d'un système énergétique solide, qui soit en mesure de lui permettre d'assumer la continuité de fourniture de services, notamment les services essentiels comme l'énergie.

Restant à votre écoute et disponible pour échanger avec vous, veuillez agréer, Monsieur le président, l'assurance de mes salutations distinguées.



Fabien Roussel